

PROCÉDURES APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT

De la planification de la production à l’installation finale et au suivi

Ce guide présente les étapes qui suivent la signature du contrat : planification de la production, préparation des lieux, livraison, installation, entretien et paiement final. Notre objectif est de rendre cette expérience aussi claire et fluide que possible.

Après la signature du contrat

Confirmation des dates de livraison et d’installation

Notre coordonnateur de projet communiquera avec vous dans un délai de 1 à 3 semaines après la signature du contrat afin de proposer des dates de livraison et d’installation adaptées à votre échéancier.

- Un changement de date de dernière minute peut entraîner des retards importants, puisque notre calendrier est planifié sur un horizon de 8 à 12 semaines.
- Après un changement de date, la prochaine disponibilité peut être plusieurs semaines plus tard. Veuillez en tenir compte dans votre planification.

Délai de production

La fabrication de vos nouvelles armoires prend de 8 à 12 semaines à compter de l’approbation de toutes les spécifications requises et de la confirmation de la production. Ce délai dépend des matériaux choisis ainsi que de l’envergure et de la complexité du projet.

- Profitez de cette période pour effectuer les modifications nécessaires sur place (murs, plomberie, électricité, etc.).
- Toutes les modifications doivent être terminées avant la livraison des armoires.
- Consultez la section 3 pour la liste complète des exigences de préparation des lieux.

Inspection avant livraison

Notre coordonnateur de projet planifiera une inspection environ 3 semaines avant la livraison. Notre superviseur de l’installation effectuera les vérifications suivantes :

- Vérifier les dimensions sur place pour en confirmer l’exactitude.
- Confirmer la conformité des installations de plomberie, d’électricité et des installations mécaniques.
- Examiner les accès pour la livraison et les zones prévues pour l’installation.
- Examiner l’espace réservé aux outils de coupe (scie sur table et scie à onglets).
- Expliquer le déroulement de l’installation et répondre à vos questions.

Préparation des lieux

Travaux non compris dans notre mandat

Pour des raisons de responsabilité, notre mandat de livraison et d'installation ne comprend pas les travaux suivants :

- La démolition et la reconstruction de murs et de cloisons.
- Le retrait et l'élimination des armoires existantes.
- Le déplacement d'effets personnels ou de meubles.
- Le débranchement ou le déplacement d'électroménagers.
- Les travaux de plomberie, d'électricité ou de mécanique.
- Tout travail lié aux revêtements de sol, au carrelage, aux murs ou aux plafonds.

Vous pourriez avoir besoin des services d'un entrepreneur général externe pour effectuer les modifications sur place. Il est essentiel que toutes les modifications respectent les dimensions et les emplacements des électroménagers indiqués sur votre plan d'armoires approuvé.

Liste de vérification avant l'arrivée de notre équipe

Avant l'arrivée de notre équipe, veuillez vous assurer que :

- Toutes les anciennes armoires, les anciens comptoirs et les matériaux ont été retirés.
- Les éviers, armoires et électroménagers temporaires ont été retirés.
- Le passage entre le camion de livraison et la zone d'installation est dégagé et sans obstacle.
- Pour les projets réalisés en hiver, la neige est déblayée et les passages sont salés afin d'assurer la sécurité de l'équipe.
- Pour les appartements en copropriété, l'accès à l'ascenseur et les modalités de livraison ont été convenus avec le conseil d'administration de la copropriété.

Protection des planchers

La protection des planchers relève exclusivement du client et doit être installée avant la livraison. Potvin ne pourra être tenu responsable des dommages si la protection est inadéquate. Matériaux recommandés :

- Un revêtement de protection robuste pour les planchers (p. ex., Ram Board).
- Des panneaux de contreplaqué dans les zones très fréquentées.
- Une pellicule protectrice pour les surfaces recouvertes de tapis.

Espaces à prévoir

Veuillez vous assurer que les espaces suivants sont disponibles et préparés :

- Une zone d'entreposage temporaire directement à côté de la zone d'installation, où les caissons d'armoires pourront être empilés.
- Une zone de coupe à l'abri des intempéries (à l'intérieur ou sous un abri) pour installer la scie sur table et la scie à onglets.

Livraison et installation

Jour de la livraison

Les armoires sont toujours livrées la veille de l'installation, afin que les installateurs puissent commencer rapidement le lendemain matin. L'équipe de livraison :

- Transportera tous les caissons d'armoires du camion à la zone d'entreposage temporaire désignée.
- Empilera soigneusement dans le garage tous les matériaux d'emballage et de transport (carton, pellicule plastique) en prévision de la collecte du recyclage.

Jour de l'installation

Nos installateurs arrivent sur place entre 7 h et 8 h. Points importants :

- L'installation d'une petite cuisine ou d'un meuble-lavabo peut généralement être effectuée en une journée.
- Les projets plus importants ou complexes peuvent nécessiter plusieurs jours.
- Un espace de coupe à l'abri des intempéries, à proximité de la zone d'installation, est nécessaire.
- Pour les appartements en copropriété, le client doit veiller au respect des règles de la copropriété, à l'accès à l'ascenseur et aux heures de travail permises.
- Les clients peuvent examiner le travail à la fin de chaque journée. Nous leur demandons toutefois d'éviter d'interrompre les installateurs pendant les travaux, afin de respecter les délais et de réduire le risque d'erreurs causées par les distractions.
- Aucun comportement irrespectueux, impoli, condescendant, belliqueux, hostile ou agressif envers un membre de l'équipe de Potvin Construction ne sera toléré. Si le respect et la sécurité ne sont pas assurés sur place, notre équipe peut quitter les lieux et l'installation peut être retardée ou reportée.
- Zone de chantier : Pendant l'installation, l'espace de votre projet sera considéré comme un chantier actif. Il faut donc prévoir la présence de poussière, d'outils, d'emballages et de matériaux.
- Poussière et nettoyage : Certains travaux doivent être réalisés à l'intérieur de la maison. Nos installateurs utilisent des systèmes de collecte de poussière lorsque c'est possible et passent l'aspirateur et nettoient la zone de travail à la fin des travaux. Un nettoyage supplémentaire sera nécessaire.
- Chaussures de sécurité : Pour des raisons de santé et de sécurité, les installateurs doivent porter leurs bottes de sécurité en tout temps et ne peuvent pas les retirer à l'intérieur de la maison.

Nombre de visites sur place

Le processus complet comprend généralement de 6 à 8 visites, notamment :

- L'inspection avant livraison.
- La livraison des armoires.
- L'installation des armoires.
- La prise de mesures pour le gabarit des comptoirs en pierre.
- L'installation des comptoirs en pierre.
- Les inspections de suivi ou les visites de service visant à corriger les déficiences.

Dommages aux murs et aux surfaces

Compte tenu du poids et des dimensions des armoires et des comptoirs, de légères égratignures ou marques peuvent se produire sur les murs, malgré toutes les précautions prises par notre personnel. Des retouches de peinture et de petites réparations aux murs peuvent être nécessaires après l'installation, dans le cadre normal des travaux de construction. Toute réparation nécessaire et les coûts associés sont à la charge du client.

Comptoirs en pierre

Prise de mesures et production

La prise de mesures sur place pour le gabarit des comptoirs en pierre est effectuée de 1 à 3 jours après l'installation des armoires. Notre fournisseur communiquera directement avec vous pour fixer le rendez-vous.

- Les comptoirs en stratifié postformé sont livrés et installés avec les armoires.
- La production des comptoirs en pierre peut prendre jusqu'à 10 jours ouvrables après la prise de mesures.
- Si votre évier et votre robinet ne sont pas fournis par Potvin, ils doivent être sur place le jour de la prise de mesures.
- L'adhésif de fixation de l'évier doit durcir pendant 24 heures avant que les raccordements de plomberie puissent être effectués.
- Tous les travaux de plomberie restants sont à la charge du client.

Variations de la pierre naturelle

La pierre naturelle présente des variations intrinsèques de couleur, de motif et de texture. Le produit final peut différer du petit échantillon choisi. Précisions supplémentaires :

- Les clients peuvent organiser une visite pour voir la dalle avant la production. Ils doivent coordonner cette visite directement avec le fabricant.
- Des joints supplémentaires peuvent être nécessaires pour tenir compte des contraintes d'espace et assurer une manutention sécuritaire.
- Bien que tous les efforts soient faits pour aligner les veinures et obtenir un aspect harmonieux, une correspondance parfaite ne peut être garantie.

Après l'installation

Inspection de l'installation

Notre coordonnateur de projet planifiera avec vous une inspection dans les jours suivant la fin de l'installation. Lors de cette visite :

- Notre équipe vérifiera l'installation pour repérer toute déficience (p. ex., portes égratignées ou voilées, quincaillerie défectueuse).
- Notre coordonnateur du service vous informera par courriel des dates provisoires des visites nécessaires pour effectuer les ajustements. Les interventions devraient être terminées dans les 8 semaines suivant l'installation.

- Toutes les visites de suivi ont lieu pendant les heures normales d'ouverture. Potvin n'est pas responsable du temps de travail dont les clients doivent s'absenter.

À noter : La tolérance acceptable est de 3 mm au maximum. Les défauts visibles doivent être perceptibles à une distance de 1 m, en position debout.

Entretien du calfeutrage

Le calfeutrage autour des armoires peut se fissurer avec le temps après l'installation initiale. Son entretien régulier relève du client. Les causes courantes comprennent :

- Le temps de durcissement et l'adhérence de la peinture : Si le calfeutrage sèche avant d'avoir complètement durci, la peinture ou l'apprêt appliqué peut se fissurer.
- Le tassement de la maison : Les maisons neuves peuvent mettre des mois ou des années à se stabiliser, ce qui entraîne des mouvements de dilatation et de contraction ainsi que des fissures dans le calfeutrage.
- Les changements de température : Les variations extrêmes du climat canadien (-30 °C à +30 °C) provoquent des cycles saisonniers de mouvements de la structure qui affectent la stabilité du calfeutrage.

Entretien de vos armoires

Traitez vos armoires comme des meubles de qualité : elles conserveront ainsi leur beauté et leur fonctionnalité pendant longtemps.

- Nettoyage régulier : Essuyez-les avec un chiffon doux et humide, puis séchez-les immédiatement. Les portes en thermoplastique, en polyester ou en mélamine peuvent être nettoyées avec de l'eau et un savon doux.
- Évitez les produits agressifs : N'utilisez pas de détergents, de savons puissants, de nettoyants abrasifs ou de cires autolustrantes.
- Maintenez un taux d'humidité adéquat : Utilisez un humidificateur pour prévenir une dilatation et une contraction excessives. Le taux d'humidité doit être maintenu entre 35 % et 55 %.

Pour les instructions complètes d'entretien et les détails de la garantie, consultez : www.potvinkitchens.com

Échéancier et modes de paiement

Tous les paiements sont exigibles selon l'échéancier ci-dessous. Veuillez effectuer chaque paiement à l'étape prévue afin d'éviter tout retard dans le calendrier de votre projet.

Répartition des versements

- À la signature du contrat - 25 % : Un acompte de 25 % de la valeur totale du projet est exigible à la signature du contrat. Il confirme votre commande et réserve votre place au calendrier de production.
- La semaine précédant la livraison - 60 % : Un versement de 60 % de la valeur totale du projet est exigible au plus tard à la fin de la semaine précédant la livraison des armoires. Ce paiement doit être reçu au plus tard 2 jours avant la livraison afin de permettre une planification adéquate.

- À la fin des travaux - 15 % : Le solde final de 15 % de la valeur totale du projet est exigible à la fin de l’installation.

Exception : Le client peut retenir jusqu’à 2 % de la valeur totale du projet lors du paiement final si des éléments mineurs restent à régler (p. ex., une pièce manquante ou une petite déficience en attente de correction). Cette retenue doit être versée intégralement une fois que tous les éléments en suspens ont été réglés et complétés de façon satisfaisante.

Modes de paiement acceptés

Nous acceptons les modes de paiement suivants :

- Argent comptant.
- Chèque (à l’ordre de A. Potvin Construction).
- Virement Interac (customerpayment@potvinconst.com).
- Carte de crédit (Visa et Mastercard, par l’intermédiaire du système de paiement Nuvei).

Reconnaissance du client

En signant ci-dessous, je reconnais avoir examiné attentivement ce document et comprendre pleinement les différentes étapes et les responsabilités respectives liées à la conception, à la livraison et à l’installation de mes nouvelles armoires.

_____ _____

Signature du client Date